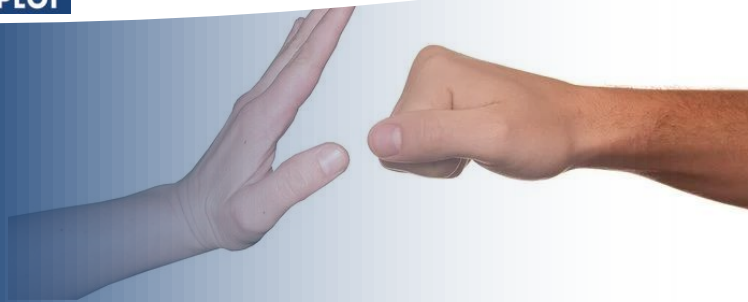


LE ZERO TOLERANCE DOIT ETRE LA REGLE !



Notre collègue Patricia a perdu la vie d'une manière inconcevable dans l'activité que nous menons chaque jour. **Elle exerçait, comme tous, son métier avec beaucoup de conviction. Ce métier tourné vers l'autre pour l'accompagner, l'aider, lui trouver une solution.**

Prôner que la réforme d'assurance-chômage, les règles d'indemnisation, l'absence de proposition d'offres, le refus de prise en charge de formation, la précarisation ou encore la misère sociale peuvent engendrer ces passages à l'acte, **c'est non seulement dédouaner l'auteur de ce geste ignoble, mais c'est aussi renier le travail et le professionnalisme de chacun des agents de Pôle emploi.**

La CFTC refuse l'instrumentalisation du drame. Dénigrer notre travail dans la presse ne fera rien avancer et bien au contraire, accentuera les impacts négatifs sur l'image de Pôle emploi et de ses agents, et les risques pour notre sécurité au quotidien.

Des agressions, physiques ou verbales, par courriel, téléphone ou en situation d'accueil existent et trouver des solutions est déjà notre priorité. **Devons-nous aller plus loin ? La réponse est Oui.**

La CFTC Emploi a déjà fait part de nombreuses propositions auprès de la direction générale, qui ont été prises en compte et continuera à œuvrer pour l'amélioration du service rendu aux usagers et des conditions de travail de tous les agents.

Travaillons ensemble pour améliorer la sécurité !

En plus des mesures de renforcement du soutien psychologique et de la sécurité déjà annoncées, la CFTC demande, notamment, sur le moyen et long terme les mesures suivantes :

- **La tolérance zéro** avec un affichage clair dans les agences et un soutien par un accompagnement plus poussé lors des dépôts de plaintes
- **La sensibilisation et la démonstration auprès de tous de la nécessité d'enregistrer les fiches LISA** de signalement dès qu'une incivilité ou une agression est constatée, qu'elle soit écrite, verbale et à fortiori physique. Aucun acte ne doit plus être banalisé
- **Le renfort des formations** d'accueil et de gestion des situations difficiles avec des modules complémentaires plus adaptés, et des formations Sauveteurs Secouristes du Travail
- **Un audit de nos sites d'accueil** et une étude pour assurer une protection physique accrue (vidéo-protection, zone d'évacuation, aménagement des bureaux, des accueils, etc.).
- L'ouverture d'une réflexion sur la gestion de l'accueil physique

Dans cette période dramatique pour l'ensemble des agents de Pôle emploi et par respect, **la CFTC Emploi fait le choix d'être force de proposition pour notre sécurité et notre bien-être au travail, mais refuse la récupération politique de la situation.**



syndicat.cftc-emploi@pole-emploi.fr

 www.facebook.com/CFTCEmploi

 @cftcemploi